

NOTICE D'EMPLOI

SANITERPEN® insecticide spécial puces - aérosol 400 ml

EAN	3325740050779
Présentation	Générateur d'aérosol de 400 ml - produit biocide TP18
Usage	Traitement insecticide de l'habitat et de l'environnement animal - ne pas appliquer directement sur l'animal
Insectes ciblés	Puces, punaises de lit, araignées, blattes et fourmis

À RETENIR

Bien agiter. Pulvériser à environ 20 cm de la surface, par légères pressions de 4 à 5 secondes. Insister sur les litières, paniers, niches, moquettes et lieux de passage. Quitter les lieux et aérer jusqu'à disparition de l'odeur de citronnelle.

1. À QUOI SERT CE PRODUIT ?

SANITERPEN Insecticide Spécial Puces est un aérosol prêt à l'emploi destiné à traiter les surfaces de l'habitat susceptibles d'héberger des insectes rampants. Il complète le traitement antiparasitaire adapté des animaux du foyer.

- S'utilise notamment sur les paniers, litières, niches, cages, moquettes, canapés, mobilier et endroits de passage.
- La formule est conçue pour une action prolongée sur les surfaces traitées.
- Le produit est annoncé comme compatible avec les textiles non fragiles et ne tachant pas les tissus ; effectuer néanmoins un essai préalable sur une petite zone peu visible.
- Il ne remplace pas un traitement antiparasitaire appliqué directement à l'animal lorsque celui-ci est nécessaire.

2. COMPOSITION

Substance active	Concentration indiquée par le fabricant
Tétraméthrine - CAS 7696-12-0	1,22 g/kg
Cyperméthrine - CAS 52315-07-8	2,49 g/kg
Gaz propulseur	Butane / propane

FORMULATION

La fiche technique fabricant datée de 2024 indique les concentrations ci-dessus. La formulation d'un produit biocide peut évoluer : vérifier systématiquement les substances actives et les concentrations inscrites sur l'aérosol effectivement reçu.

3. AVANT L'APPLICATION

- Évacuer les personnes et les animaux de la zone à traiter.
- Retirer ou couvrir les aliments, les boissons, les gamelles, les ustensiles, les jouets et les objets destinés aux enfants ou aux animaux.
- Éloigner ou protéger les aquariums et terrariums ; éviter tout rejet vers l'eau ou les canalisations.
- Éteindre les flammes, les cigarettes, les surfaces chaudes et les appareils susceptibles de produire une étincelle.
- Assurer une ventilation suffisante et tester d'abord le produit sur une petite zone peu visible des textiles fragiles.

4. MODE D'EMPLOI

1. Bien agiter l'aérosol avant de retirer le capuchon de protection.
2. Tenir le récipient verticalement à environ 20 cm de la surface à traiter.
3. Pulvériser par légères pressions pendant 4 à 5 secondes, en dirigeant le brouillard vers la zone à débarrasser des insectes.
4. Insister sur les lieux de passage, litières, paniers, niches, plinthes, fentes, moquettes et dessous de mobilier.
5. Quitter les lieux après l'application.
6. Aérer jusqu'à disparition de l'odeur de citronnelle et attendre le séchage complet avant de laisser revenir les personnes et les animaux.

5. FRÉQUENCE D'APPLICATION

Renouveler le traitement dès l'apparition de nouveaux insectes, en respectant les instructions figurant sur l'étiquette de l'aérosol. Éviter les applications inutiles ou excessives.

CONSEIL PRATIQUE

Pour limiter les réinfestations, aspirer régulièrement les zones de couchage, laver les textiles compatibles et traiter simultanément tous les animaux du foyer avec un produit adapté à leur espèce, leur âge et leur poids.

6. PRÉCAUTIONS IMPORTANTES

- Ne pas pulvériser directement sur une personne ou un animal.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- Éviter de respirer l'aérosol ; utiliser uniquement dans une zone suffisamment ventilée.
- Se laver les mains après manipulation.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme : ne pas rejeter dans l'environnement.

7. DANGERS LIÉS À L'AÉROSOL

- Aérosol extrêmement inflammable.
- Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'ignition.
- Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
- Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
- Tenir hors de portée des enfants.

DANGER

Sans aération suffisante, des mélanges explosifs peuvent se former. Respecter strictement les pictogrammes et les mentions de danger figurant sur l'aérosol.

8. EN CAS D'EXPOSITION ACCIDENTELLE

Inhalation	Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de gêne ou de troubles persistants.
Peau	Laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer. Consulter en cas d'irritation persistante.
Yeux	Rincer plusieurs minutes sous l'eau courante en écartant les paupières. Consulter un spécialiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Contacter un médecin ou un centre antipoison en gardant l'étiquette ou le récipient à disposition.

9. CONSERVATION ET ÉLIMINATION

- Conserver dans l'emballage d'origine, au frais et au sec, à l'abri du soleil et de toute source d'inflammation.
- La fiche de données de sécurité recommande une température de stockage comprise entre 5 °C et 35 °C.
- Ne pas vider le produit dans l'évier, les toilettes, les eaux de surface ou les égouts.
- Éliminer le contenu et le récipient conformément aux règles locales applicables aux produits biocides et aux aérosols sous pression.

10. FABRICANT ET CONTACT D'URGENCE

Fabricant	ACTION PIN
Adresse	ZI de Cazalieu - CS 60030 - 40260 Castets, France
Téléphone	+33 (0)5 58 55 07 00
E-mail FDS	fds@action-pin.fr
Urgence ORFILA	+33 (0)1 45 42 59 59

NOTICE PRATIQUE

Cette notice synthétise la fiche technique fabricant datée de 2024 et la fiche de données de sécurité révisée le 22 août 2022, consultées le 26 juillet 2026. Elle ne remplace pas l'étiquette du produit. Utilisez les produits biocides avec précaution ; avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.